

LES3SEX*

Sexe. Sexualité. Sexologie

GUIDE DE RÉDACTION DES CHRONIQUES

(Version mise à jour le 15.11.2018)

info@les3sex.com | facebook.com/les3sex | 6560 Esplanade
www.les3sex.com | instagram.com/les3sex | #304a, Mtl, Qc.

LES3SEX*

Sexe. Sexualité. Sexologie

Table des matières

1. DÉFINITION D'UNE CHRONIQUE	1
1.1. Ce qu'est une chronique	1
1.2. Ce qu'une chronique <u>n'est pas</u>	1
2. PRÉCISION : FORMULAIRE DE DÉPÔT DE CHRONIQUE	2
3. CRITÈRES D'ÉVALUATION D'UNE CHRONIQUE	2
3.1. Conditions minimales	2
3.2. Évaluation : Critères d'évaluation	2
4. FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE LECTURE	3
5. PUBLICATION EN LIGNE : RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	4
6. DROITS DES TEXTES	5

info@les3sex.com
www.les3sex.com

facebook.com/les3sex
instagram.com/les3sex

6560 Esplanade
#304a, Mtl, Qc.

1. DÉFINITION D'UNE CHRONIQUE

1.1. Ce qu'est une chronique

Une chronique vise à mettre en lumière un enjeu ou une problématique. Une chronique est un texte intellectuellement rigoureux et non discriminatoire présentant un sujet sexologique. On peut voir une chronique comme une « mini revue de la littérature ». Les propos d'une chronique doivent donc être appuyés de références scientifiques fiables, à jour et variées. Cependant, le texte doit être attrayant pour les lecteurs.

La chronique est d'une longueur de 1500 à 2500 mots, excluant la bibliographie.

1.2. Ce qu'une chronique n'est pas

Une chronique n'est pas un résumé d'article.s scientifique.s, de thèse ou de mémoire ni un texte d'opinion. Une chronique n'est pas une histoire fictive ou vécue.

2. PRÉCISION : FORMULAIRE DE DÉPÔT DE CHRONIQUE

A. Nom et prénom.

Il est obligatoire de fournir votre nom pour la publication d'une chronique. Si vous êtes en procédure de changement de nom, il est possible d'utiliser votre nom et prénom usuel. Néanmoins, les noms fictifs empêchant votre identification ne sont pas acceptés.

B. Domaine de spécialisation

Indiquer dans quelle discipline vous étudiez ou travaillez. Il peut s'agir d'une discipline académique (sexologie, travail social, psychologie, sociologie, etc.) ou d'une spécialisation si vous n'avez pas d'études universitaires ou si vous travaillez dans un domaine différent à celui de vos études.

C. Statut

Préciser si vous êtes un.e professionnel.le (communautaire, thérapeute, etc.), chercheur.e, professeur.e, étudiant.e, ou autre.

D. Adresse courriel

L'adresse courriel est utilisée dans le cadre des communications entre vous et la rédactrice en chef des rubriques. L'adresse courriel est confidentielle.

E. Thématique sexologique

Indiquer le thème de votre texte, et si nécessaire, préciser en quoi le sujet est sexologique. La thématique sexologique ne devrait pas dépasser une phrase.

F. Titre de la chronique

Le titre de votre chronique doit être court (moins de 90 caractères), accrocheur et doit clairement illustrer le sujet

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION D'UNE CHRONIQUE

La sélection des textes s'appuie sur deux analyses. La première analyse vise à vérifier si le texte respecte les conditions minimales pour être publié par Les 3 sex*. Le non-respect d'un seul de ces critères signifie le rejet automatique du texte. Si le texte respecte les conditions ci-bas, il sera envoyé en évaluation.

3.1. Conditions minimales

A. Exclusivité

Le texte ne doit pas avoir été publié sur une autre plateforme imprimée ou virtuelle et il n'est pas prévu qu'il le soit prochainement.

B. Sujet sexologique

Le texte porte sur un sujet sexologique. Le terme « sexologique » est ici interprété au sens large. Les questions associées au genre, à la parentalité, aux droits LGBTQ+, droits reproductifs, féminismes, etc. sont considérés comme des sujets sexologiques. Si le sujet n'est pas explicitement sexologique, l'autrice ou l'auteur doit justifier en quoi le sujet l'est.

C. Qualification de l'autrice ou de l'auteur

L'autrice ou l'auteur doit être un.e professionnel.le ou un.e universitaire des milieux sexologiques ou connexes. Il n'est pas nécessaire de posséder une formation universitaire si l'expérience professionnelle justifie la compétence de l'autrice ou de l'auteur.

D. Texte intellectuellement rigoureux

Le texte utilise des sources fiables et évite une sélection biaisée des sources.

E. Texte non discriminatoire

Le texte ne défend pas des propos discriminatoires ou haineux. Si le texte n'est ni haineux, ni discriminatoire, mais risque d'engendrer des conséquences négatives sur des personnes, ou sur un groupe de personnes, l'autrice ou l'auteur doit justifier en quoi les avantages de la publication d'un tel texte dépassent les conséquences négatives.

3.2. Évaluation : Critères d'évaluation

A. Sujet

Le sujet doit être original et permettre la mise en lumière un enjeu peu connu par la communauté, en étant soi :

- **Novateur.** *Le sujet est inconnu ou peu connu de la communauté.*
- **Abordé avec un angle nouveau.** *Le sujet est connu, mais n'a jamais été abordé de cette façon et permet l'avancement de la réflexion.*

B. Argumentation

L'argumentation doit être adéquatement construite selon ces critères :

- **Structure et cohérence.** *Le texte présente ses points selon un enchaînement logique qui facilite la compréhension du lectorat.*

LES3SEX*

Sexe. Sexualité. Sexologie

- **Sources.** *Les arguments présentés s'appuient sur des références et ne sont pas de simples opinions, perceptions ou jugements personnels.*
- **Rigueur et objectivité.** *L'argumentation est de qualité académique, nuancée et présente, si nécessaire, les contre-arguments à son sujet.*

C. Sources et Références

Les sources doivent être de qualité. L'évaluation se fait selon ces critères :

- **Fiabilité.** *Les sources doivent être probantes et récentes. Les références scientifiques s'appuyant sur des résultats d'études doivent idéalement avoir moins de 10 ans.*
- **Diversité et objectivité.** *Les sources doivent être diversifiées et les références qui contredisent l'argument ne doivent pas être omises volontairement.*
- **Style APA.** *La bibliographie est présentée selon le style APA. (<http://www.guidemt.uqam.ca/citer/regles-par-type-ressource>)*

D. Qualité de la rédaction

Le texte doit présenter un style d'écriture qui favorise la compréhension et la cohérence du texte.

- **Structure.** *Le texte présente une structure logique où le sujet est clairement amené et argumenté, puis se termine par une ouverture. L'utilisation de sous-titres tels qu'« Introduction, Corps, Conclusion » est découragée.*
- **Qualité de la langue.** *Le texte utilise une syntaxe, une grammaire et une orthographe adéquate.*

4. FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE LECTURE

1. **Pré-évaluation.** *Vise à départager les textes correspondant aux critères de base et ceux n'y correspondant pas. Les textes de la deuxième catégorie ne sont pas proposés au comité de lecture externe, mais restent disponibles pour consultation afin de vérifier qu'aucun texte n'ait été rejeté de façon non légitime.*
2. **Évaluation.** *Les textes sont soumis aux comités interne et externe pour une évaluation en profondeur selon une grille précise. Chaque évaluateur ou évaluatrice doit remplir sa propre grille et inscrire des commentaires précis sur le contenu du texte. Une note est alors attribuée à chaque texte selon les critères de la grille d'évaluation.*
3. **Première révision.** *Les meilleurs textes sont ensuite dirigés en première révision. La rédactrice en chef uniformise l'ensemble des commentaires émis pendant l'évaluation pour proposer à l'autrice ou l'auteur d'apporter les modifications nécessaires. Il existe des modifications obligatoires et des modifications suggérées.*
4. **Deuxième révision.** *L'équipe d'édition passe en revue les corrections apportées et fait une nouvelle ronde de commentaires. L'autrice ou l'auteur est ensuite responsable de poursuivre les modifications à apporter.*

- 5. Troisième révision et +.** En fonction des besoins, l'équipe d'édition échange de nouveaux conseils de révision jusqu'à ce que le texte réponde aux critères de publication. Vers la fin du processus de révision du contenu, la réviseuse orthographique est présente pour corriger les erreurs syntaxiques graves nécessitant la participation de l'autrice ou auteur.
- 6. Révision orthographique.** Notre équipe de réviseuses s'assure qu'il ne reste aucune erreur d'orthographe, de grammaire ou de syntaxe.
- 7. Approbation finale.** La version finale du texte est envoyée à l'autrice/auteur pour approbation finale. Un délai de 24 heures est octroyé pour permettre de refuser la publication.

5. PUBLICATION EN LIGNE : RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Les 3 sex* utilise une revue en ligne pour publier les chroniques. Ce type de médium présente plusieurs avantages et pour en profiter pleinement il est possible de suivre certaines recommandations pour rendre la lecture de votre texte plus dynamique.

- 1. Texte aéré**

Favoriser l'utilisation de multiples paragraphes pour diviser les arguments de votre texte. Une idée par paragraphe est le maximum toléré. Un trop grand nombre de paragraphes est plus souhaitable que l'inverse. L'utilisation de sous-titres est encouragée.
- 2. Utilisation des « styles » de polices**

Outre l'utilisation classique de *l'italique* qui a une signification précise et doit être évitée, il est possible d'utiliser le « **gras** » et le « souligné » pour donner un sens particulier à un passage.
- 3. Mise en évidence**

Il est possible de mettre en évidence certains passages en les centrant et en leur réservant un paragraphe.
- 4. Inclusion d'images à travers le texte**

Il est encouragé d'inclure des photos, des graphiques, des tableaux et autres images tout au long de votre texte pour alléger le texte et faciliter sa compréhension. Veuillez joindre les images à votre courriel et préciser où vous souhaitez qu'elles apparaissent dans le texte.
- 5. Inclusion de vidéos**

Il est aussi encouragé d'inclure des vidéos si ces dernières supportent votre propos. Les 3 sex* peut utiliser les vidéos de la plateforme YouTube. Veuillez indiquer le lien de la vidéo dans votre texte à l'emplacement où vous souhaitez qu'elle apparaisse.

6. DROITS DES TEXTES

L'ensemble des textes publiés sur les plateformes de Les 3 sex* appartient à l'organisme. Les 3 sex* s'engage à clairement créditer les autrices et les auteurs pour les chroniques publiées sur ses différentes plateformes.

A. Cession des droits

Les textes sont la propriété de l'autrice/auteur jusqu'au moment où l'autrice/auteur accepte d'amorcer le processus de révision avec l'équipe d'édition.

- ❖ Si l'autrice/auteur décide d'abandonner le processus de révision, Les 3 sex* s'engage à ne pas publier le texte, mais conserve tout de même les droits de publication du texte. Conséquemment, l'autrice/auteur ne peut proposer ni publier le texte sur une autre plateforme.
- ❖ Si Les 3 sex* décide d'interrompre de son initiative le processus de révision, l'autrice/auteur récupère les droits de diffusion de son texte et peut ainsi le proposer ou le publier sur une autre plateforme.

B. Diffusion des textes

Les 3 sex* diffuse ses textes sur sa plateforme web www.les3sex.com. Si Les 3 sex* en vient à republier un texte sur une nouvelle plateforme, une permission sera demandée à l'autrice/auteur.

C. Promotion des textes

Les 3 sex* utilise son infolettre, ainsi que les médias sociaux, en l'occurrence Facebook et Instagram, pour faire la promotion des textes publiés.

*****Pour toutes questions supplémentaires, écrivez à Emmanuelle Gareau, Rédactrice en chef des rubriques, au cl@les3sex.com*****